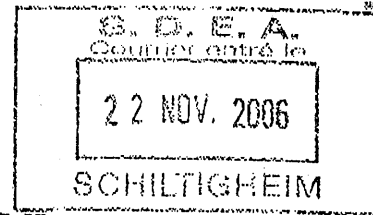


RAPPORT D'ANALYSES
ANALYSE D'EAU

Illkirch-Graffenstaden, le 14.11.06
Analyse n° 36941/06 Page 1 sur 1



**SYNDICAT DES EAUX ET DE
L'ASSAINISSEMENT DU BAS-RHIN**
MME BOS - M. SCHMITT
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE
67309 SCHILTIGHEIM CEDEX

IDENTIFICATION

Origine de l'échantillon : PUIITS DE FORAGE
Lieu de prélèvement : ROSHEIM - FORAGE EICHWALD : ROBINET PRELEVEMENT
Prélèvement effectué le : 27.10.06 à 13 h 30 par : Y. ELKHAMMAS
Analyse commencée le ... : 27.10.06 Analyses terminées le .. : 14.11.06
Précipitations récentes : ABSENCE Flambage du robinet : non
Flaconnage conforme : oui Transporté en glacière . . : oui
Température de l'air ... : 16,0 °C Température de l'eau ... : 13,6 °C
Supposée potable : oui
Traitements : NEANT

Paramètre (précédé de > si accrédité COFRAC)	Résultat	Unité	Norme
TEMPERATURE DE L'EAU IN SITU	13,6	°C	T 90-100
>TITRE ALCALIMETRIQUE (TA)	<0,1	°f	T 90-036
MARBRE			
>pH	6,95		T 90-008
>pH APRES MARBRE	7,85		T 90-008
>TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET (TAC)	9,8	°f	T 90-036
>TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET APRES MARBRE	13,7	°f	T 90-036
>CONDUCTIVITE ELECTRIQUE A 25 °C	220	µS/cm	T 90-031
>CONDUCTIVITE ELECTRIQUE A 25 °C APRES MARBRE	273	µS/cm	T 90-031
ANHYDRIDE CARBONIQUE AGRESSIF (CO2)	17,2	mg/l	
METAUX			
>FER TOTAL (Fe)	<5,0	µg/l	NFEN ISO 17294-1
>MANGANESE TOTAL (Mn)	<3,0	µg/l	NFEN ISO 17294-1
>ARSENIC (As)	4,5	µg/l	NF EN ISO 11969
>BARYUM (Ba)	0,311	mg/l	NFEN ISO 17294-1

< : la valeur du paramètre physico-chimique est inférieure à la limite de quantification.

T = Indice classement AFNOR ISO = International Standard Organisation EN = European Norm

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS (Hors accréditation COFRAC)

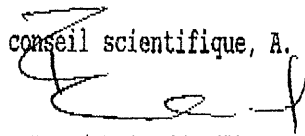
EAU NON TRAITÉE FAIBLEMENT MINÉRALISÉE, BICARBONATÉE.

ELLE EST AGRESSIVE VIS À VIS DU MARBRE.

EAU CONFORME AUX LIMITES DE QUALITÉ DU DÉCRET N°2001-1220 DU 20 DÉCEMBRE 2001 POUR LES PARAMÈTRES ANALYSÉS

NEANMOINS ELLE EST BCR EN RAISON DE SON AGRESSIVITÉ.

Le président du conseil scientifique, A. Exinger



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole ">". Le raj d'analyses ne concerne que les produits soumis à analyses. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne doit pas reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.